

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 77-213 du 14 septembre 1977

chargeant le Camarade Philippe AKPO, Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative, de l'intérim du Camarade François KOUYAMI, Ministre de la Jeunesse, de la Culture Populaire et des Sports pour compter du 14 septembre 1977.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;

VU le Décret N° 76-26 du 30 janvier 1976 portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret N° 76-46 du 19 février 1976 déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;

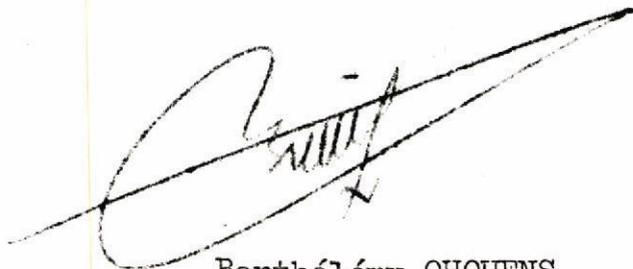
DECRETE :

Article 1er. Pour compter du 14 septembre 1977, le Camarade Philippe AKPO, Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative assure l'intérim du ~~Ministre~~ de la Jeunesse, de la Culture Populaire et des Sports, pendant l'absence du Camarade François KOUYAMI.

Article 2. Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 14 septembre 1977

Pour le Président de la République,
Le Ministre de l'Industrie et de
l'Artisanat, chargé de l'intérim,



Barthélémy OHOUENS

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 CNR 4 MDRAC-MJCPS 6 autres ministères 13 SGG4
SPD 2 BN 2 UNB 2 FSJEP 2 DPE-DGAJL-INSAB 6 IGE (IA 2, IF 2) DCCT-ONEPI-
Gde Chanc. 3 JORPB 1